
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01369 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible au concours direct de recrutement d'un (01) élève Conseiller en Education Sociale au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2023.

Il s'agit de :

ADMISSIBLE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO YACOUBA B. ISRAEL	000003-155-03	B18504717	20/04/98

Arrêté la présente liste à 1 nom.

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer son dossier physique à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADO

Officier de l'Ordre de l'Etat

